

1 • Identification

- **Nom du produit** GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant
- **Code du produit:** 2006278001, 2006334001
- **DIN:** 02288257
- **Usage recommandé:**
Désinfectant pour les surfaces dures
Nettoyant surfaces dures
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **Indications complémentaires:**
Ce produit est enregistré comme un médicament selon la Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. (1985), ch. F-27). Il n'est pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3). L'information pratique suivante est fournie à nos clients pour leurs programmes de formation et de sécurité.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence:**
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Nom du produit **GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 3

Inflammabilité = 1

Réactivité = 0

· **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

· **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

· **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

· **Composants:**

68131-39-5	Alcools (C12-C15) éthoxylés	1-5%
6834-92-0	Métasilicate de disodium	1-5%
64-02-8	Éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium	0,5-1,5%

· **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Agents extincteurs appropriés:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)

Nom du produit **GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant**

(suite de la page 2)

- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).
Utiliser un neutralisant (ex.vinaigre de table (5% acide acétique), acide citrique, bicarbonate de sodium en excès).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Produit non dilué:**
- **Equipement de protection individuel:**



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)



Gants résistants aux liquides alcalins

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 4)

Nom du produit GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant

(suite de la page 3)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, les nuages, les gaz, les vapeurs ou les aérosols.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

• **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

• **Protection des mains:**

Gants résistants aux liquides alcalines

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

• **Protection des yeux:**

Lunettes de protection (suggéré)

Les lunettes de sécurité sont recommandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

• **Protection du corps:**

Les vêtements de protection sont recommandés seulement dans des circonstances exceptionnelles telles qu'un feu ou déversement du produit concentré

Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins (recommandé).

9 • Propriétés physiques et chimiques

• Forme:	Liquide
• Couleur:	Transparent
• Odeur:	Citronnée.
• Seuil olfactif:	Non déterminé
• Valeur du pH:	12,5 – 13,5 (25 °C)
• Point de fusion/congélation:	N/D
• Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
• Température et domaine de ramollissement:	Non déterminé
• Point d'éclair	N/D
• Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
• Température d'inflammation:	N/D
• Température de décomposition:	Non déterminée
• Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
• Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
• Pression de vapeur:	N/D
• Densité relative:	1,070 – 1,080 (25 °C)
• Densité de vapeur:	<1 (vapeur d'eau)
• Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
• Solubilité dans/miscibilité avec:	
l'eau:	Entièrement miscible
• Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée

(suite page 5)

Nom du produit **GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant**

(suite de la page 4)

- **Teneur en solvants:**
- **Contenu en COV:** N/D

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:**
Ce produit peut produire une réaction dangereuse au contact de matières oxydantes ou d'acides concentrés.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Hydrogène
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables**
- **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	>15.196 mg/kg
Dermique	LD50	>40.000 mg/kg (Rat)
68131-39-5 Alcools (C12-C15) éthoxylés		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	(Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	~1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	(Cochon d'Inde)
6834-92-0 Métasilicate de disodium		
Oral	LD50	1.280 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	~1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 429	(Cochon d'Inde)
64-02-8 Éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium		
Oral	LD50	850 mg/kg (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- **Si sur la peau:**
CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **Si dans les yeux:**
CORROSIF: Effet fortement corrosif.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 6)

Nom du produit **GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant**

(suite de la page 5)

- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérinogènes:**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
64-17-5	Ethanol	1
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)		
Aucun des composants n'est compris.		

12 • Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée
- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

- **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, IMDG, IATA** UN1760
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT+TMD** LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (TRIOXOSILICATE DE DISODIUM)
- **IMDG, IATA** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (DISODIUM TRIOXOSILICATE)
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT, IMDG, IATA**
- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Groupe d'emballage**
- **DOT, IMDG, IATA** III
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.
- **Indice Kemler:** 80

(suite page 7)

Nom du produit **GERMALIN Nettoyant, dégraissant et désinfectant**

(suite de la page 6)

- No EMS: F-A,S-B
- Segregation groups: Alkalis
- "Règlement type" de l'ONU: UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (TRIOXOSILICATE DE DISODIUM), 8, III

15 • Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
- Liste canadienne des substances
- Liste intérieure des substances (LSI) du Canada Tous les composants ne sont pas compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
64-17-5	Ethanol

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
6834-92-0	Métasilicate de disodium

- Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- Service établissant la FDS:

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent